

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 22 septembre 2020

Date de convocation : 18 septembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 16

L'an deux mille vingt, le 22 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Audrey VANHOOREN, Guy LABARRERE, Isabelle MONTIN.

PROCURATIONS : Audrey VANHOOREN à Bérénice DABAN, Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE, Isabelle MONTIN à Claire PEAUDECERF-BADET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2020-47 : Convention et tarification pour mise à disposition d'une salle communale

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de Sophie BERNA concernant la location d'une salle communale. Il précise de celle-ci a fourni son certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (INSEE) pour une activité d'« enseignement de disciplines sportives et de loisirs »

Elle souhaite bénéficier d'une salle municipale afin de proposer à la population des cours de sport fitness, les mardis et jeudis soirs.

Aussi, Monsieur le Maire propose :

- de lui mettre à disposition la salle de l'Isarce à raison de deux soirées par semaine ;
- de fixer le forfait pour une année à 200 € ;
- de l'autoriser à signer la convention avec l'association.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de louer la salle de l'Isarce à Sophie BERNA pour y dispenser des cours de fitness.

FIXE le forfait à 200 € à l'année (pour 2 cours par semaine).

AUTORISE le Maire à signer la convention et toute pièce relative à cette mise à disposition.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
Le Maire

